CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E115895** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 01/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/11/2012

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 30/09/2025

Capital : 200 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ROSNY-SUR-SEINE 789543543

Siret : 789 543 543 00035

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 2126798-001

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 58033385

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 58033385

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/09/2026

Raison sociale : COUVERTURE IDF

Sigle : COUVERTURE IDF

RUE GUSTAVE EIFFEL
ALLÉE ANDRÉ AMPÈRE
78710 ROSNY-SUR-SEINE

Téléphone : 01 34 77 41 58 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
KOC BAYRAM GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@couvertureidf.net

Effectif moyen : 20 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 285 199 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	20	16/09/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

01/10/2026 16:05

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.